

FORESTIERS PRIVÉS DU CANTAL

(Syndicat professionnel)

Maison de la Forêt Privée

39, avenue Georges Pompidou - 15000 AURILLAC

☎ 06.71.86.50.11 - Email : sylviculteurs15@hotmail.com



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU LUNDI 03 JUILLET 2017

Le 03 Juillet 2017, Monsieur Daniel Chevaleyre, Maire de Champs-sur-Tarentaine, et Conseiller Départemental du Cantal, accueillait les Forestiers Privés du Cantal réunis en assemblée générale, sur le territoire de l'Artense.

On note la présence de Jean-François Garsault chef de la cellule forêt de la Direction des Territoires, François MONTAGNON de l'Office National des Forêts, Anne-Marie Bareau Présidente du CNPF Auvergne Rhône-Alpes et de l'Union des Syndicats, Isabelle Gibert-Pacault Ingénierie départementale du CNPF (Centre National de la Propriété Forestière), Pierre Faucher Fransylva 63, Antoine Thibouméry rédacteur du bulletin « La Forêt Privée d'Auvergne », Philippe Citerne chef d'agence du Cantal d'Unisylva, et les représentants des chasseurs, Monsieur Jean-Pierre Picard Président de la fédération départementale des chasseurs, et Monsieur Vayssier Président de l'ACCA de Champs-sur-Tarentaine.

Le président Jacques Lacoste accueille les participants, et observe une minute de silence suite au décès de Charles Lafon administrateur du syndicat survenu le 12 octobre dernier.

A l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 juin 2016.
- Rapport d'activités 2016.
- Compte financier 2016, budget prévisionnel 2017 et cotisation 2018.
- Renouvellement de 4 administrateurs : Yves ALEXANDRE, Michel de BARRAU, Charles LAFON, Gérard MONTAGUT.
- Informations nationales : « quel rôle pour les forêts et filières forêt-bois françaises dans l'atténuation du changement climatique ».
- Evolution : organisation régionale.
- Evolution des cours du bois.
- Partenariat pour protection des plantations
- Interventions des personnalités.
- Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 juin 2016

Aucune remarque n'est formulée ; le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Rapport d'activité 2016

Le président présente un compte rendu d'activités satisfaisant, et rappelle l'importante charge de travail pour représenter et défendre les sylviculteurs dans les instances départementales et régionales.

« une forêt privée gérée et préservée
par un réseau d'hommes compétents
au service des générations futures »

3. Compte financier 2016 et budget prévisionnel 2017

Le bilan financier présenté par Jean-Pierre Bos, laisse apparaître un déficit causé cette année, par un effort de communication pour rassembler plus d'adhérents et obtenir ainsi une force de représentation plus significative.

Cotisation 2018 : les tarifs restent inchangés : 1,70 € par hectare et 16,00 € de part fixe.

Le compte financier et le budget prévisionnel sont mis au vote et adoptés à l'unanimité.

***Les documents sont consultables sur le site Fransylva
<http://www.fransylva.fr/n/espace-adherents/n:2682>***

4. Renouvellement de 4 administrateurs

Trois administrateurs sont nouvellement élus : Madame Sallard propriétaire à Teissières-les-Bouliès, Monsieur Gérard Lacassagne sur le secteur Aubrac, Monsieur Guy Brunon propriétaire sur Saint-Flour et Aurillac.

Monsieur Gérard Montagut, en charge des questions environnementales, est renouvelé.

5. Informations nationales

Nicolas de Menthière, chargé de recherche à l'IRSTEA et administrateur du syndicat, présente les résultats d'une étude récente menée par l'INRA et l'IGN sur les rôles de la forêt dans la lutte contre les changements climatiques.

La forêt et la filière forêt-bois absorbent en France 28 % des émissions de gaz carbonique générées par l'activité humaine. C'est donc là un rôle majeur, un indispensable service à la nation, rendu par la foule des propriétaires forestiers, publics et privés, sans qu'ils en soient pleinement conscients.

En dynamisant la gestion forestière il est possible de réduire les impacts sur le changement climatique, en développant l'écosystème forestier, ou le stockage dans la matière bois transformée. Mais également en substituant les énergies fossiles par l'utilisation rationnelle de l'énergie bois, ou en substituant les produits bois aux autres matières moins environnementales.

Les différents scénarios proposés, montrent qu'une gestion durable dynamique de la forêt, accompagnée d'un effort de comportement des consommateurs permettrait de réduire de manière sensible le réchauffement de la planète.

***Les documents sont consultables sur le site Fransylva
<http://www.fransylva.fr/n/espace-adherents/n:2682>***

6. Evolution : organisation régionale

Le président Jacques Lacoste, présente Anne-Marie Bateau, Présidente de l'URFA (Union Régionale des Forêts d'Auvergne) et qui est désormais élue à la présidence du CNPF Auvergne Rhône-Alpes.

La fusion des syndicats de la grande région se prépare, la nouvelle structure s'appellera sans doute « Fransylva Auvergne-Rhône-Alpes » et regroupera les services mutualisés.

Beaucoup d'actions du Syndicat Forestiers Privés du Cantal sont désormais relayées et fédérées au niveau de l'ancienne région Auvergne, la communication via le bulletin « La Forêt privée d'Auvergne », l'animation de la mission haie d'Auvergne qui est née, rappelons-le dans le Cantal. L'URFA, sera conservée pour pérenniser ces actions.

7. Evolution du cours des bois

Gilles Morel, administrateur du syndicat, présente la conjoncture économique du bois.

Dans le domaine **du bois énergie**, le faible cours du pétrole, engendre quelquefois des difficultés de compétitivité pour la mise en œuvre de nouveaux projets, cependant les approvisionnements des chaufferies existantes se poursuivent normalement.

Il faut noter, dans le domaine **du bois de chauffage**, une reprise d'activité normale, avec cependant des stocks encore surabondants.

Pour les bois de trituration en résineux et feuillus, la forte activité de l'exploitation forestière ces derniers mois engendre des stocks élevés en usines, et pèse sur la négociation des prix.

Le bois d'emballage présente une bonne demande, accentuée par la concurrence de la **charpente industrielle** qui s'approvisionne en partie sur les mêmes produits, et qui bénéficie d'une demande soutenue, et de prix stabilisés.

Charpente traditionnelle : Le marché est insuffisant pour absorber l'ensemble des bois produits par la forêt Auvergnate. Les acheteurs et les consommateurs, sont exigeants sur les notions de classement en qualité, notamment dans les bois de bordure. Localement, il faut constater un maintien de la demande et des prix.

Le chêne bénéficie d'une demande soutenue, avec des prix en hausse, concomitamment à la reprise de l'activité à l'exportation, même sur les produits transformés.

Hêtre : Le marché est difficile suite à la désindustrialisation de l'ameublement, on note un léger frémissement de reprise, qui tarde à se confirmer.

Peupliers : Reprise de la demande pour la qualité déroulage, sans évolution sur la qualité volige au niveau local.

Les cours des bois sur pied : le chêne est très demandé, mais il est préférable de faire appel à un professionnel pour sa commercialisation qui présente des écarts de prix importants en fonction des utilisations.

Le marché de la charpente industrielle reste porteur, 35 €/m³ environ ; la charpente traditionnelle baisse ; les prix des résineux blancs avoisinent les 37 €/m³, le douglas qui était très demandé a baissé pour se stabiliser aux alentours de 55 € le m³. Les billons d'emballage en résineux aux environs de 14 € le m³ sur pied ; ces prix sont définis au m³ réel sur écorce, ils sont à moduler en fonction des conditions d'exploitation, de pente et d'accès aux parcelles forestières.

Les documents sont disponibles sur le site *Fransylva*
<http://www.fransylva.fr/n/espace-adherents/n:2682>

8. Les relations entre la forêt et la gestion cynégétique

Les propriétaires ne cessent de rappeler leurs difficultés à faire cohabiter la production forestière et la gestion cynégétique, notamment pour la maîtrise des impacts liés aux cervidés. Suite au renouvellement du schéma de gestion cynégétique, les chasseurs sont conscients de l'impérieuse nécessité de maîtriser les populations de cervidés.

Cependant le président Jean-Pierre Picard rappelle les efforts réalisés par la fédération des chasseurs du Cantal, pour atteindre cet objectif. Il précise que les chasseurs doivent, dans certaines communes, consacrer un temps important à la réalisation de ces plans de chasse, lorsque le plan dépasse la centaine de bracelets de cerfs plus les chevreuils, il s'agit d'une organisation importante qui se réalise quelquefois au détriment d'autres formes de chasse.

Il rappelle cependant que la dent du gibier n'est pas responsable de tous les maux de la filière forêt-bois ; il a noté les difficultés de morcellement de desserte et de déficit de la filière. Il représente 8000 chasseurs sur le département, rappelle que la fédération fait des efforts pour indemniser les protections contre le gibier. L'objectif de baisse des populations de cervidés sur le département est clairement affiché, et se lit dans les résultats, même si aux yeux des forestiers, ils ne sont pas toujours suffisants.

Le président de l'ACCA locale, Monsieur Vayssier, nous parle de son expérience ; il témoigne d'un objectif ferme de maîtrise des populations, confirme la relation de concertation nécessaire avec les forestiers pour mettre l'accent sur les zones à enjeux forts, notamment les reboisements. Il est prêt à animer une participation effective des chasseurs pour aider les propriétaires forestiers à mettre en place les protections.

Le président Jacques Lacoste, remercie les représentants des chasseurs pour cette prise de conscience et cette aide effective au niveau local. Il témoigne des heures passées dans la concertation pour finaliser les plans de chasse, afin de rendre compatible, la présence d'une faune sauvage, et la gestion durable de la forêt, avec le souci de la rentabilité économique des activités sylvicoles, qui va dans le sens du soutien de l'emploi en milieu rural.

9. Interventions des personnalités

Monsieur Daniel Chevaleyre, Maire de Champs-sur-Tarentaine et Conseiller Départemental du Cantal a été très honoré de recevoir le syndicat Forestiers Privés du Cantal, et de participer à nos travaux ; il prend note de l'importance de la forêt dans une région naturelle riche en espace boisé et note la réelle volonté des forestiers à prendre part à la gestion du territoire.

Monsieur Jean-François Garsault chef de la cellule forêt, excuse l'absence de Monsieur Siebert, Directeur Départemental des Territoires et remercie le président de l'avoir invité à ces travaux. Il salue la capacité du syndicat à animer l'ensemble de ses actions : la gouvernance, la promotion du bois, la lutte contre le réchauffement climatique, la conduite d'action concrète en synergie avec d'autres acteurs. Il se réjouit de voir le programme de visite forestière de l'après-midi qui ne manquera pas de nourrir la passion des adhérents, pour la forêt et le bois.

10. Questions diverses

Questionnaire : Attentes des forestiers.

Afin de mieux connaître et donc répondre aux attentes de nos adhérents, un questionnaire a été envoyé par mail début juin. Le questionnaire comportait 22 questions. Pascal PERRIER présente les résultats.

Les données de l'enquête sont disponibles sur le site *Fransylva* : <http://www.fransylva.fr/n/espace-adherents/n:2682>

Après un repas pris en commun à la salle polyvalente de Champs-sur-Tarentaine, les forestiers sont invités dans la propriété forestière de Monsieur Morange à Lanobre pour visiter des peuplements résineux et feuillus sous la conduite du CNPF.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la réunion à 12 h 30.

Le secrétaire,

Gilles MOREL

Le Président,

Jacques LACOSTE